

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

--:--:--:--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--:--:--

DECRET N° 78-176 du 7 Juillet 1978

chargeant le Camarade AKPO Philippe,
Ministre du Développement Rural et de
l'Action Coopérative, de l'intérim du
Camarade François KOUYAMI, Ministre de
la Jeunesse, de la Culture Populaire et
des Sports pour compter du 6 juillet
1978.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU L'Ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de
la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
VU Le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouver-
nement ;
VU Le Décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attribu-
tions des membres du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 6 juillet 1978, le Camarade AKPO
Philippe, Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative
assure l'intérim du Ministre de la Jeunesse, de la Culture Populaire
et des Sports.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 7 Juillet 1978

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 SGG 4 CC du PRPB 4 SPD 2 IJCPS-MDRAC 6 autres
Ministères 13 DPE-DGAJL-INSAE 6 IGE-DCCT-ONEPI 3 UNB-FASJEP-BN 6 BCP 1
JORPB 1.-